

Ordre infirmier: mensonges, manipulation, mépris et autoritarisme. En dix minutes de débat au cours du 13/14 de France Inter le mercredi 25 janvier, la présidente de l'APOIIF (cadre de santé experte de son état) tombe le masque.

La preuve... par les ondes.



**Dix minutes c'est long, c'est court,
mais parfois c'est implacable**

Quand la présidente de l'APOIIF (association pour un ordre des infirmières et des infirmiers de France) déclare que d'après un sondage du ministère de la santé **plus de 91 %** des infirmières de France appelle la création d'un ordre infirmier de leurs vœux c'est un mensonge éhonté.

Quand cette même personne explique que les syndicats, subitement réveillés par le lobby de l'ordre, ne demandent que depuis deux mois la « réactivation » des instances comme le conseil supérieur des professions paramédicales, c'est un mensonge de plus : que ce soit SUD ou l'UFMICT CGT, des projets sont en cours de discussion depuis plus de deux ans et certaines modifications ont déjà été apportées. (Heureusement que l'on n'a pas attendu après elle et à ce propos un autre mensonge par omission a été proféré en oubliant que dans le CSPPM il y avait des commissions professionnelles).

Quand la présidente de l'APOIIF déclare que les infirmières ne sont pas représentées au conseil d'administration des hôpitaux c'est encore un mensonge, un double mensonge, la direction du service des

soins y siège, ainsi qu'à travers les délégations syndicales où siègent des soignants. Ou alors c'est qu'elle manipule quand elle se prétend infirmière.

D'ailleurs les futurs cadres de santé ne sont ils pas accueillis dans les instituts de formation en se faisant rappeler qu'ils devront oublier leur identité de clinicien pour adopter les oripeaux du « manager ».

Quand la présidente de l'APOIIF fait état de la baisse de la qualité des soins infirmiers c'est du mépris : si la qualité globale des soins périclité dans le système de santé, les personnels soignants eux font tout ce qui est en leur pouvoir, au détriment de leur propre santé souvent, pour maintenir au moins la qualité de leur prestation.

Cela est bien démonstratif de l'attitude de **certain**s cadres et cadres supérieurs imbus de leur fonction qui considèrent que les soignants ne font rien, relayant en cela le discours des directions des administrations. Pourtant ce sont les mêmes qui, courroies de transmission de la politique du ministère, imposent des restrictions de moyens et de personnel aux équipes et qui les accusent en retour des carences qu'ils ont eux-mêmes contribués à mettre en place.

Vous imaginez ces dictateurs en herbe maîtres d'un pouvoir disciplinaire sans contrôle et décidant de qui a le droit d'exercer ou non!

Car c'est de cela dont il est question, et si l'on regarde de plus près la composition des fondateurs de l'APOIIF on constate qu'il y a certes cinq soignants « de terrain » mais surtout 12 cadres et cadres supérieurs. Le pouvoir hiérarchique ne leur suffit plus et faute d'avoir su défendre la qualité des soins auprès des administrations les voilà qui réclament le pouvoir de se retourner contre leurs subordonnés !

Et ils voudraient que l'on leur lie les pieds et poings liés toute la profession, quel appétit de pouvoir. Nous en voulons pour preuve le nombre de fois où la « cadre experte » a coupé la parole à l'infirmière de SUD ne supportant pas visiblement l'expression d'une infirmière et trahissant une habitude ? Car c'est aussi de cela qu'il s'agit, de gens suffisamment auto satisfaits pour s'autoproclamer penser juste à la place des autres. L'infirmière pense, les cadres pensent, du moins c'est ainsi qu'ils voient les choses depuis leurs bureaux.

Ce serait une erreur sociale et une tragédie pour la profession que de laisser ces personnes régner sans contrôle sur le devenir des soins infirmiers. La dictature technocratique est en marche, il est temps de mettre tout en œuvre pour l'enrayer, car les mensonges et les manipulations d'aujourd'hui, alors qu'ils essayent encore de montrer un visage des plus séduisant sans y parvenir heureusement, laisse présager du joug qui pèsera demain sur les soignants.

Demain, si l'ordre passe, les infirmières, infirmiers paieront de leur poche les contremaîtres du pou-

voir charger de les pressurer, demain si l'ordre passe il n'y aura plus de contrôle citoyen sur les orientations en matière de soins et de formation.

Tous perdants... sauf la poignée d'individus qui règnera sur l'ordre et n'en doutons pas qui trouverons eux de quoi satisfaire leurs égo surdimensionnés.

PS Nous nous garderons bien d'interpréter le lapsus introductif de la présidente du de l'ex futur ordre qui a déclaré : « ... les kinés ; les podologues, les sages femmes, ..., ont bien leur ordre infirmier eux ! ». Quel appétit.

Piqûre de rappel : Les aspects évoqués dans ce texte ne font pas référence à tous les motifs très sérieux de refus de création de l'ordre infirmier.

-Privatisation du contrôle de la profession, de sa formation et de son exercice.

-Cotisation obligatoire. (réaffirmé en direct par la présidente de l'association)

-Création d'un tribunal professionnel.

-Dérive lobbyiste de l'organisation des soins.

-Asservissement des professionnels.

-Atteinte au statut et aux conventions collectives.

-Nos priorités à SUD:
-les salaires,
-les effectifs et
-la formation.

la qualité des soins.